



Charlesbourg, le 22 juin 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

FORMATION SUR LA PRÉPARATION DES AVIS DE MODIFICATION

La Direction de la rénovation cadastrale (DRC) informe ses Fournisseurs qu'une formation portant sur la préparation des avis de modification peut être offerte sur demande.

Les points couverts par cette formation sont les suivants :

- 1- Les RAFA
- 2- Le contrôle différentiel
- 3- Quand produire un avis
- 4- Appariement des codes de langue
- 5- Liste des avis de modification jointe au RSP
- 6- L'avis de modification

Les Fournisseurs intéressés sont priés de contacter M. Jean Thibault au (418) 627-6299, poste 2828 pour obtenir de plus amples informations.

(Avis 98-50)

